

COMMUNE DE CINQUEUX

*Compte rendu de la séance
du Conseil Municipal
du 11 AVRIL 2013*

L'an deux mil treize, le onze avril à dix neuf heures quinze, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Didier BACOT, 3^{ème} Maire Adjoint.

Etaient présents : MM. Didier BACOT, Marcel NOWINSKI, Mme Martine BONTEMPS, MM Thierry FAGARD, Yves LE GRANVALET, Mme Thérèse DELHAYE, M. Bernard VANDENBERGHE, Mme Roselyne GOËNSE, M. Jacky DELFOSSE, M. Bernard LESSERTISSEUR, Daniel PATROLIN, Mme Maryvonne LAVAIRE.

Etaient absents excusés avec pouvoir : M. Bernard FRICKER (pouvoir à Mme Thérèse DELHAYE), M. Raymond LELEU (pouvoir à Marcel NOWINSKI), M. Thierry DENEUVE (pouvoir à Mme Martine BONTEMPS), M. René LAVAIRE (pouvoir à Mme Maryvonne LAVAIRE)

Absent : M. Gérald TACHENON

Secrétaire de séance : M. Thierry FAGARD.

Monsieur Didier BACOT, 3^{ème} adjoint, par empêchement de Monsieur le Maire et de Monsieur le premier Adjoint, Raymond LELEU, préside la séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 15 mars 2013.

Mme Roselyne GOËNSE fait la remarque suivante :

- **Dans le 1^{er} sujet : autorisation donnée au Maire pour la rémunération du maître d'œuvre – Voie d'accès et travaux VRD -3^{ème} tranche du périscolaire.**

Il a été noté Mr le Maire confirme et répond qu'à ce jour le projet n'est pas finalisé. Elle s'étonne ! Monsieur le Maire étant absent, il n'a pas à apparaître dans ce paragraphe.

Mme Roselyne GOËNSE ne souhaite pas signer le compte rendu qui selon elle, est un compte rendu à charge et non pas un compte rendu de conseil municipal !!! Elle ajoute on n'est pas là pour faire le procès du Maire.

Mr Bernard VANDENBERGHE prend la parole et indique que lors du vote des tarifs communaux, il n'a pas été précisé que les commerçants bénéficieraient du tarif des cinquièmes lors des locations de salle comme indiqués lors des années précédentes.

Il a été entendu que le sujet sera traité à l'ordre du jour du prochain conseil.

Mr Thierry FAGARD ajoute et s'étonne que la lettre qui a été transmise à Monsieur LELEU, 1^{er} adjoint, portant réclamation sur le déneigement aurait dû être adressée à Monsieur le Maire.

Monsieur BACOT donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance :

- Vote du budget de la commune 2013
- Vote du budget du service de l'assainissement 2013
- Indemnité représentative de logement des instituteurs –exercice 2013

Vote du budget communal 2013.

Monsieur le Président donne la parole à Mme Martine BONTEMPS, adjointe aux finances qui rappelle :

- ✓ les principes fondamentaux du budget,
- ✓ la situation financière de la commune établie par Mme SANANIKONE, Trésorière.
- ✓ Les excédents de fonctionnement et d'investissement à reporter au budget 2013.
- ✓ La part affectée à l'investissement soit à l'article 1068.

➤ Budget voté par nature et par chapitre.

➤ le budget est scindé en deux sections :

✚ **section de fonctionnement** : dépenses et recettes.

Dépenses liées aux charges courantes (eau, électricité, gaz, entretien, charges de personnel etc...)

Recettes principalement dues aux impôts (taxes habitations, fonciers non-bâties, fonciers bâtis), dotations de l'état, revenus des immeubles.

✚ **Section d'investissement** : dépenses et recettes.

Dépenses liées à l'effort d'équipement (construction, aménagement voirie, etc..)

Remboursement de la dette / capital, grosses réparations, frais d'études, etc...

Recettes liées au FCTVA, T.A (taxe aménagement en remplacement de la taxe locale d'équipement, subventions).

Fiche financière de la commune établie par Madame la Trésorière de Liancourt.

Elle explique :

La CAF (capacité d'autofinancement brute) Montant en € par hab – commune 224€ contre 155€ au niveau départemental !

Fonds de roulement en fin d'exercice : 878 € contre 335 € au niveau départemental.

CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées : 187€ contre 114€ en moyenne au niveau départemental.

Mr Yves LEGRANVALET intervient et déclare : le budget de la commune est bien tenu et confortable.

Certaines rumeurs circulent que l'endettement est considérable !

On ne laisse pas un champ de ruine à la fin de notre mandature.

Mme Martine BONTEMPS déclare que Mme SANANIKONE, trésorière, devait intervenir en Mairie pour expliquer la situation financière de la commune, mais vu son départ elle n'en a pas eu les moyens.

Elle rappelle les excédents de fonctionnement et d'investissement ainsi que la part affecté à l'investissement.

Mr FAGARD demande si on peut placer une partie de notre excédent étant donné qu'il est conséquent ? Il lui a été répondu que non.

Elle présente le budget 2013, par article, en section de fonctionnement chap 011. Certains postes ont été augmentés par exemple :

61522 entretien de bâtiment (prévoir grosses réparations à l'église, toiture marais de cinqueux, le mur du bûcher etc....)

6227 frais d'acte et de contentieux (prévoir litiges urbanisme, l'affaire du marais, plus les dossiers en cours).

60633 fourniture de voirie (barrières)

61551 entretien matériel roulant (Augmentation de ce poste, tracteur, tondeuse, matériel vieillissant).

Elle propose le vote du chapitre 011 d'un montant de 509 250€. Voté à l'unanimité.

Elle passe au chap.012 .

A l'article 6413 – personnel non titulaire – (prévoir le recrutement de 2 jeunes pendant l'été pour aider les services techniques). Mr BACOT ajoute que le déménagement du périscolaire nécessite beaucoup de manutention.

Elle propose le vote du chapitre 012 d'un montant de 263 150€ – Voté à l'unanimité.

Elle passe aux autres chapitres : 014, 65, 66, 67 et 68. Aucune observation particulière.

Montant des chapitres confondus : 265 023€ - Voté à l'unanimité.

Chapitre 022 - dépenses imprévues - représente 7.5% des dépenses réelles.

Elle propose le vote du chap 022 d'un montant de 75 900€ Voté à l'unanimité.

Chapitre 023 – virent section d'investissement –

Elle propose le vote du chap 023 d'un montant de 412 332€ - voté à l'unanimité.

Montant total des dépenses de fonctionnement : **1 525 655€.** Voté à l'unanimité.

Elle présente les **recettes de fonctionnement**.

Elle énumère les chapitres 70, 73, 74, 75, 76,et 77.

Elle propose le vote de ces chapitres avec un montant des recettes réelles de 750 918€. Voté à l'unanimité.

Pour l'équilibre du budget, on reporte le résultat N-1 de + 774 737€

Budget de fonctionnement équilibré en dépenses et recettes de **1 525 655 €.**

Mme Roselyne GOENSE souhaiterait que le prochain Cinqueux info soit prioritairement consacré à la publication des comptes de la commune, pour cesser de colporter des rumeurs. Après chacun croit ce qu'il veut !!

Section d'investissement. Dépenses

Chapitre 16 – remboursement emprunt et caution – montant 65 845€. Voté à l'unanimité.

Ensuite les chapitres 21 et 23 les opérations d'équipement.

En dehors des gros programmes d'équipement :

Il est prévu entre autre :

- 3000€ pour l'achat de tables à la Salle des fêtes.

Mr Marcel NOWINSKI déclare que les locataires paient les tables en cas de casse. Il lui a été répondu que les tables sont détériorées par l'usure a force de manipulations et qu'il faut les remplacer.

- 5000€ pour l'achat d'un logiciel clés.

Mr LE GRANVALET répond à Mr LESSERTISSEUR et explique à l'assemblée les fonctions du logiciel car nous rencontrons un vrai problème de clé.

Elle propose le vote du chapitre 20 – frais d'étude – pour un montant de 23 900€ Voté à la majorité (1 abstention, Mr NOWINSKI + pouvoir)

Elle propose le vote du chapitre 21 et 23 (construction, installation panneaux signalisation, plantation,..)

Voté à la majorité (1 abstention, Mr NOWINSKI + pouvoir). Total des dépenses d'équipement 582 156€.

Chapitre 020 – dépenses imprévues pour un montant de 31 687.00€.

Montant total des **dépenses d'investissement : 1 349 014€** avec les restes à réaliser.

Section d'investissement recettes.

Chap 13 – Subventions d'invest. 68 000€ - Voté à l'unanimité.
Chap 10 – Dotations fonds divers 124 930€ - Voté à l'unanimité
Chap 021 – Virem section fonct 412 332[€] - Voté à l'unanimité.
Pour l'équilibre du budget, on reporte le résultat N-1 de + 556 972€

Montant total des **recettes d'investissement : 1 349 014€.**

Le conseil municipal, à la majorité, approuve le budget 2013 par chapitre qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 1 525 655€
Section d'investissement : 1 349 014€

Vote du Budget de l'assainissement.

Monsieur le Président donne la parole à Mme BONTEMPS, adjointe chargée des finances.
Madame Martine BONTEMPS présente le budget de l'assainissement.
Elle énumère les chapitres de fonctionnement dépenses et recettes qui s'élèvent à 65 217€. Aucune observation particulière.

Ensuite les chapitres d'investissement dépenses et recettes qui s'élèvent à 474 302€. Aucune observation particulière.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget 2013 par chapitre qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 65 217€
Section d'investissement : 474 302€

Mme GOENSE demande pour les futurs travaux d'assainissement de la rue de Liancourt, peut-on financer les travaux, vu notre excédent en investissement ou avoir recours à l'emprunt ?
Un chiffrage a été réalisé sous l'ancienne mandature, mais nous ne pouvons répondre à cette question car nous sommes dans la phase négociation pour les terrains sachant que le tracé modifié engendrerait un moindre coût.

Indemnité représentative de logement des instituteurs.

Monsieur BACOT informe l'assemblée que ce point a été mis à l'ordre du jour, alors que ce sujet n'a pas à être voté car notre commune n'est pas concernée.

Questions diverses

- ✚ Monsieur Bernard VANDENBERGHE annonce qu'il faut mettre à l'ordre du jour du prochain conseil :
 - l'évaluation des terrains sente sous Catiau, suite à l'enquête publique du commissaire enquêteur.
 - La nouvelle répartition des délégués communautaires. Toutes les communes doivent entériner ce projet pour la fin juin.
- ✚ Monsieur Bernard VANDENBERGHE donne lecture du courrier transmis par la CCPOH informant que les sections SECPA des collèges de Brenouille et Crepy en Valois seront fermées à la rentrée de septembre 2013.

- ✚ Monsieur BACOT fait part des remerciements de Mme Gisèle VARIN, au nom de l'association « RETINA France », pour la participation de la commune au concert du 24 mars dernier.
- ✚ Monsieur BACOT fait part des remerciements de la famille DECROUY pour les témoignages de sympathie lors des obsèques de Madame Josiane DECROUY.

Séance terminée à 21h50.

Mr CRINVILLE demande la parole et s'adresse à Mr BACOT ou à Mr FAGARD, représentants tous deux le syndicat des Marais de Sacy le Grand pour savoir si les analyses de l'eau sont effectuées régulièrement autour de la station d'épuration car l'eau contenait des nitrates.
Mr BACOT a répondu que les analyses sont faites et qu'il demanderait les résultats à la mairie de Sacy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures.

Le Troisième Maire Adjoint.